



OBJECTIF COUPE DE FRANCE

2018

4^{ème} édition



Association « **WARREN ERRIN** »

Chemin de Faugas – Castel

97129 LAMENTIN

A

Madame, Monsieur Le Partenaire

Castel, le 02 Décembre 2017

Objet : Demande de Sponsoring - Don

Madame, Monsieur

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, par la présente une demande de Sponsoring ou de Don afin de boucler notre budget sur l'Opération Objectif Coupe de France VTT 2018.

Vous trouverez en pièces jointes un petit bilan de l'édition 2017 et les documents relatifs à notre demande.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information ou d'un rendez-vous que vous jugeriez nécessaire à l'étude de notre demande.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce projet cher à feu Warren, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Mot du président

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le jeune Waren a eu le temps de mettre en place, avec ses proches, 2 éditions du projet « Objectif coupe de France ». La finalité était de permettre à des jeunes vététistes de partir suivre des stages en France hexagonale dans une structure ayant un encadrement de haut niveau. Un peu à l'image de ses deux participation au TFJV (trophée de France des jeunes vététistes). Suite à son accident malheureux en 2016, ses parents et proches ont créé : « l'Association Waren ERRIN » dont l'objectif est :

- Dans un premier temps , de pérenniser les actions qu'il avait entreprises.
- Dans un deuxième temps, d'accompagner toute action de sensibilisation à la sécurité pour éviter que d'autres familles ne vivent ces moments douloureux.

L'ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



Grégory ERRIN
PRESIDENT

Didier MARICEL
1^{er} VICE-PRESIDENT

Antoine ABATAN
2^{ème} VICE-PRESIDENT



Agnès BORD
SECRETAIRE

Hubert ERRIN
TRESORIER

Muriane SAPOTILLE
SECRETAIRE ADJ

Sylvie JUSTINE -ERRIN
TRESORIER ADJ

- Mirella CORIOLAN
- Patrick BORD
- Harry SAPOTILLE
- O' Neal ROTIN
- Joël SAPOTILLE

Souvenirs - Souvenirs

OBJECTIF COUPE DE FRANCE

Péréniser le Challenge "Objectif Coupe de France" initié par Waren Errin.

"Objectif Coupe de France" est un projet ambitieux qui a vu le jour en 2014. Il s'articule en 3 manches débouchant sur une qualification à la coupe de France VTT. Cette compétition permet à plusieurs jeunes guadeloupéens de partir dans l'héxagone pour se confronter à d'autres compétiteurs au niveau national.



Objectif Coupe de France 2014/2015



Souvenirs - Souvenirs



TFJV à Guéret en 2005



BILAN DE 2017 DE L'ASSOCIATION WAREN ERRIN

L'association Waren Errin qui a vu le jour à la fin du mois d'Aout 2016, s'était fixée comme principaux objectifs:

- la pérennisation des projets de Waren en faveur de jeunes (voir ci-dessous bilan objectif coupe de France)
- Des actions pour que, Waren qui est parti trop tôt, ne parte pas dans l'oubli. L'association a organisé en collaboration avec la JCC une compétition de VTT à Capesterre Belle-Eau lieu où Waren a fait sa dernière compétition de vtt . Elle a aussi organisé une compétition sur 2 jours à l'intérieur des terres de Lamentin. Il y avait les cyclistes habituels du peloton mais aussi de nombreux anonymes qui ont tenu à faire le tour de circuit neutralisé et en silence en honneur de Waren. (Voir coupure de presse) . Nous remercions une fois de plus tous nos partenaires sur ces 2 actions en particulier l'UDCAG qui a mis à notre disposition sa structure.
- Des actions de sensibilisation à la sécurité routière, ponctuées par le projet 57 . Une exposition sur une semaine du 25 au 30 septembre au pavillon de la ville de Pointe à Pitre , de 57 œuvres et 57 textes , le tout regroupé dans un livre que tout un chacun peut acheter. Cette exposition a connu un vif succès, de nombreux passages, de nombreux messages et témoignages sur le livre d'or . Le concept et le livre vont probablement sillonner la Guadeloupe en tant qu'outil de sensibilisation à la sécurité routière .

BILAN DE L'EDITION 2017 Objectif coupe de France

Comme convenu, pour permettre à nos jeunes de franchir les paliers conduisant au niveau coupe de France, nous sommes partis à Guéret dans le Limousin avec une délégation de 20 personnes dont 3 cadres techniques et 12 jeunes de Benjamin à cadet. À l'issue des 3 manches qualificatives en Guadeloupe, nous avons sélectionnés 8 jeunes. Comme on avait laissé la porte ouverte aux volontaires, sont partis avec nous 4 autres jeunes. **Aucune délégation (interclubs ou sélection de vtt) n'était partie dans l'hexagone depuis 2008.** Ces jeunes ont été pris en charge pendant une semaine par les éducateurs du TEAM SCOTT Creuse Oxygène. La semaine s'est terminée par une compétition (1ère manche du TRJV de la région du Limousin pour les jeunes et 1^{ère} manche du Massi pour les grands), niveau assez relevé avec des pilotes qui ont déjà des points UCI chez les juniors et plus. Nous n'avons pas été ridicules, voir résultat respectif dans le tableau ci-dessous.

Nom	Prénom	Catégorie	Classement XCO
ROMNEY	Maël	Benjamin	3
PAULINE	Ian Jean	Benjamin	10
JACQUET CRETIDE	Jason	Benjamin	6
RODOMOND	<u>Livio</u>	Minime G	21
MIEU	Océane	Minime F	5
STANISLAS	Thomas	cadet	14
ETIENNE	<u>Layann</u>	cadet	17
HERTIN	JABRANE	cadet	30
MANNE	Clarisse	cadette	<u>Abd</u>
GAUTIER MORMAND	Olivier	pupille	4
GAUTIER MORMAND	Xavier	poussin	6

En parallèle les cadres technique ont suivi un stage sur la nouvelle réglementation trial.

Nous avons agréablement surpris les responsables de Creuse Oxygène, ce qui nous a permis de consolider des liens de partenariat pour les années futures.

PHOTOS ET COUPURES DE PRESSE



Nos jeunes avec le staff
Creuse Oxygène

Séance technique trial



Séance de gainage en salle



Briefing avant reconnaissance de XCO

PHOTOS ET COUPURES DE PRESSE



Nos jeunes sans complexes au départ malgré le froid .



Le MASSI une grande compétition avec des pilotes internationaux.

PHOTOS ET COUPURES DE PRESSE



La presse écrite et audiovisuelle était présente

Guéret → Vivre sa ville

VTT ■ Creuse Oxygène a accueilli douze jeunes coureurs guadeloupéens pour un stage d'une semaine

De la Soufrière aux Monts de Guéret

Ils ont quitté la douceur de leur île pour le frimas printanier de la Creuse le temps d'une semaine. Douze jeunes vététistes guadeloupéens ont rejoint le Team Creuse Oxygène pour s'entraîner dans les Monts de Guéret.

« Le premier jour, c'était étrange. Avant, les matinées gelées ? Mais dès le deuxième jour, on a su s'adapter et puis on se réchauffe en pédalant », sourit Layna, venue à explorer aux côtés des Monts de Guéret, comme onze autres jeunes vététistes guadeloupéens (de poussins à cadets). Pendant huit jours, encadrés par le Team Creuse Oxygène, ils ont apprécié un tout autre terrain que celui de leur île dans un seul but : se perfectionner, gagner en technique et pouvoir rivaliser un jour avec le champion de la Coupe de France.

Une initiative en mémoire de Warren Ervin

C'est Hubert Ervin, le père de Warren Ervin, jeune cycliste prodige de l'Union sport lamartinais décédé tragiquement en juillet dernier, qui a porté ce beau projet sportif et humain. Il a créé une association qui porte le nom de son fils, pour mener à bien le souhait de ce récalcitrant. « En 2005, mon fils était venu en Creuse pour participer à une compétition en Creuse. Il s'était rendu compte qu'en Guadeloupe, à partir d'une certaine caté-

ACTUELLE Les jeunes vététistes guadeloupéens ont mis les hochets locaux cette semaine à Guéret. © Agence France Presse

gorie, on n'avancait plus et en 2014, il m'avait demandé de remettre en place ce type de déplacement pour permettre à des jeunes de continuer à progresser. »

Entre-temps, Hubert Ervin a créé l'Objectif Coupe de France, une compétition pour permettre à des jeunes de venir participer à des compétitions en métropole. Car si la tentation du cyclisme est si forte, c'est que le VTT en Guadeloupe, n'est pas aussi développé que le vélo sur route, les champions manquent et les caractéristiques des lieux ne permettent pas d'approfondir la technique : l'exercice trop plat pour la descente, le trial ou le cross-country.

« C'est l'endroit idéal pour faire progresser nos petits gars »

« Sur l'île, on arrive à bien former, à avoir une bonne base de travail mais le problème c'est que pour progresser, il faut se confronter à des pilotes plus expérimentés et nous sommes trop peu, explique Hubert Ervin.

C'est pour ça qu'il faut continuer à faire ce type d'échange, pour permettre à nos jeunes de progresser, d'apprendre des autres, de se confronter à d'autres techniques, d'autres terrains. »

Et quel endroit plus à propos que les Monts de Guéret, qui ont éprouvé des coureurs parmi les meilleurs mondiaux dont Benjamin Le Ny, originaire de l'île, qui a choisi de venir s'entraîner dans les rangs de la Team Creuse Oxygène il y a quelques années : un modèle pour eux. Warren Ervin ne s'y était pas trompé et son père n'a

Tous bientôt au top avec un professeur comme Creuse Oxygène

Depuis 2003, Creuse Oxygène a toujours entretenu des rapports très privilégiés avec la Guadeloupe dont il a hérité un champion, Benjamin Le Ny. Alain Menut, président du club est donc ravi de partager à la révélation d'autres talents !

« Ces jeunes Guadeloupéens comptent sur vous pour progresser. Qu'est-ce que vous pouvez leur apporter ? Ces jeunes ont fait des tests de sélection avant de venir ici, ils ont tous quelque chose et il y en a deux ou trois qui ont vraiment une qualité su-

périeure. On a choisi des jeunes brejeux, minimes et cadets parce qu'ils peuvent encore travailler, progresser et devenir des champions demain.

« On jouera notre rôle avec notre technicité et notre savoir-faire »

On jouera pleinement notre rôle avec notre technicité et no-

on travaille parce qu'après d'hui, Creuse Oxygène et les Monts de Guéret ont un savoir faire qui est reconnu au niveau mondial, à 7.000 km d'ici !

Il s'agit aussi de rencontrer des champions au Massif, ils vont échanger et profiter de ce rendez-vous pour avoir des repères au maître de compétition. On mettra aussi sûrement en place des parcours vis-à-vis de leurs meilleurs coureurs. Des portes vont s'ouvrir ici comme la-bas.

« Quel est le prochain rendez-vous ? On s'est fixé jusqu'en 2020 pour travailler avec eux, avec l'objectif, pour un ou deux jeunes, d'être dans le top 20 national, mais pour ça, il faudra venir régulièrement à Guéret, pour travailler.

Les championnats de France ont lieu en Bretagne cette année vers le 15-20 juillet, j'ai proposé que leurs sélectionnés viennent travailler pendant 15 jours ici. On leur mettra à disposition tous les moyens. Le fond, ils l'ont, ce qu'ils n'ont pas, c'est la technique et aujourd'hui la technique en VTT est primordiale. »

ALAIN MENUT, Président de Creuse Oxygène

LES PROJETS 2018

- Objectif coupe de France avec:
 - 3 manches qualificatives en Guadeloupe
 - Départ d'une délégation d'une quinzaine de jeunes en stage à Guerét dans le LIMOUSIN avec le TEAM SCOOT CREUSE OXYGENE
- Organisation de la deuxième édition du grand prix Waren Errin route et VTT
- Aller sensibiliser les jeunes dans les écoles en utilisant comme support le livre 57

Nous avons eu à ce jour de bons retours sur les éditions précédentes et à propos des actions que nous avons réalisées. Tous les jeunes cochent sur leur calendrier « objectif coupe de France » car c'est pour le moment la seule organisation qui leur donne l'opportunité de partir se perfectionner et se confronter à d'autres. Nous avons en Guadeloupe des gens qui nous font confiance mais aussi en France hexagonale en la personne d'Alain Menut , Président de Creuse oxygène qui a déjà tout mis en place pour nous accueillir. Pour réaliser ces projets en faveur de la jeunesse on aurait aimé que chacun à son niveau (institutionnel, particulier, parent, jeune...) « **joue le jeu** ».

PROJET OBJECTIF COUPE DE FRANCE 2018

Notre partenaire Creuse Oxygène propose de nous recevoir cette année sur les vacances de Pâques (du 24 mars au 02 avril). Avec les éducateurs du Team Creuse oxygène SCOTT, Ils comptent prendre en charge nos jeunes dès notre arrivée (stage de perfectionnement, jusqu' à la manche du Massi à laquelle nous allons participer). En amont , nous allons garder à peu près le même principe pour les qualifications: 3 ou 4 manches de Benjamins à Masters et des manches ou regroupements de trial, descente, pour les benjamins, minimes et cadets. L'organisation sera mise en place avec les principaux clubs du département, particulièrement l'ASSF et l'USL où Warren a construit son palmarès plus L'ACVPB et la JCC

Les catégories qualifiables sont :

Benjamins (2 garçons + 1 fille)

minimes (2 garçons + 1 fille)

cadets. (2 garçons + 1 fille)

Nous laissons aux clubs développant l'activité VTT ,(au moins une compétition inscrite dans le calendrier et/ou un cadre technique option VTT), la possibilité de rajouter dans l'organisation 2 juniors filles et/ou garçons à leur charge.

BUDGET PREVISIONNEL D'UNE MANCHE

Sur chaque manche nous proposons aux partenaires d'appliquer cette grille des prix.

PROPOSITION DE GRILLE DES PRIX PAR MANCHE ADULTES								
CLST	cadettes	CADETS	JUNIORS	open DAMES	open hommes	open masters	masters 40+	masters D
1	40	50	60	70	100	80	40	40
2	20	30	40	40	70	60	20	20
3		20	20	30	50	40		
4				20	20	20		
TOTAL	60	100	120	160	240	200	60	60
							TOTAL PRIX	1000

PROPOSITION DE GRILLE DES PRIX PAR MANCHE JEUNES				
CLST	Benjamins	Benjamines	Minimes G	Minimes F
1	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
2	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
3	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
4	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille
5	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille
Valeur	50	50	60	60
TOTAL: 220€				

BUDGET PREVISIONNEL DES MANCHES

	Manche 1	Manche 2	Manche 3	Total
Frais d'arbitrage	125 €	125 €	125 €	375 €
Frais d'animation	350 €	350 €	350 €	1 400 €
Frais d'assistance médical	300 €	300 €	300 €	900 €
Frais prépa des sites	300 €	300 €	300 €	900 €
Récompenses jeune	380 €	380 €	380 €	1 140 €
collation	450 €	450 €	450 €	1 350 €
Récompenses adulte	1 000 €	1 000 €	1 000 €	3 000 €
TOTAL	2 905 €	2 905 €	2 905 €	9 065 €

BUDGET PREVISIONNEL DEPLACEMENT HEXAGONE

Désignation	Quantité	P.U	Montant
Billets d'avion PAP - Orly	15	830	12 450 €
Transfert Orly Guéret	2	800	1 600 €
Hebergement	15X10 jours	35	5 250 €
Location Mini bus	10jours	150	1 500 €
Inscription coureurs	12	10	120 €
transport vers compétition à 2h de Guéret	2	250	500 €
Frais divers(Carburant ravitaillement , autres.....)			1 000 €
TOTAL			22 420 €

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL

CHARGES		PRODUITS	
Intitulé	Débit	Intitulé	crédit
Frais d'organisation des manches	9 065 €	Subvention (CANBT, Lamentin)	5 000 €
		subvention conseil Régional	5 000 €
Frais de déplacement hexagone	22 420 €	Subvention Conseil Départemental	4 000 €
Frais de Communication et Supports audio visuel	2 000 €	subvention autres institutions (CRCG, CROSGUA...)	6 000 €
		partenaires privés	11 000 €
		Produits récoltés sur l'organisation	2 485 €
TOTAL CHARGES	33 485 €	TOTAL PRODUITS	33 485 €

REGLEMENTS OBJECTIF COUPE DE FRANCE

La compétition est ouverte à tout licencié FFC

Il sera appliqué le règlement général FFC et les règlements particuliers des manches de coupe de France vtt 2018 et du TFJV

Catégories concernées: de Benjamins à Masters H et D

Les épreuves:

cross-country, trial et descente pour les catégories :

Benjamins G-F, minimes G-F, Cadets G-F

cross-country XCC et XCO pour les catégories : open hommes (17 ans et +), open dames (17 ans et +), open masters (30 ans et +) .

PS: les masters ayant une licence 3ème catégorie ou plus peuvent faire le choix de courir en open hommes.

Grille des points

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Points	50	45	40	35	30	26	22	18	15	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0

Les classements

À l'issue de chaque épreuve , il sera établi les classements de la manche puis les classements généraux suivants:

- Benjamins G et F
- Minimes G et F
- Cadet G et F
- Scratch homme de la course open homme
- Junior de la course open homme
- Scratch master de la course open master
- Master 40 et + de la course open master
- Scratch dame de la course open dame
- Junior dame de la course open dame
- Master dame de la course open dame

A l'issue des manches nous allons constituer une délégation composée comme suit :

Catégorie	Masculin	Féminin
Benjamins	1 + 1*	1**
Minimes	1 + 1*	1**
Cadets	1 + 1*	1**
Juniors	2***	
Accompagnateurs	2 + 3***	

Ne peuvent être qualifiés que les coureurs ayant une licence VTT au comité régional de cyclisme de Guadeloupe au moment de leur engagement à la première manche et n'ayant pas l'obligation de porter les couleurs d'un Team.

Seront qualifiés d'office, à partir des classements généraux, le premier garçon des catégories benjamin, minime et cadet.

(*) Le 2^{ème} benjamin, le 2^{ème} minime et le 2^{ème} cadet seront choisis par le comité d'organisation de manière que les clubs développant l'activité VTT ,(au moins une compétition inscrit dans le calendrier et/ou un cadre technique option VTT), soient représentés.

(**) le comité d'organisation validera ou pas la qualification de la 1^{ère} benjamins, la 1^{ère} minime fille et la 1^{ère} cadette en fonction du nombre de participantes et du niveau.

(***) Le comité d'organisation prend en charge complètement (billet d'avion, transferts, pension complète sauf repas aéroports et hors hébergement) : 2 benjamins G, 2 Minimes G, 2 cadets G, 2 ou 3 filles (benjamine ou minime F ou cadette) et 2 accompagnateurs dont une femme. Les 2 juniors filles et/ou garçons pourront bénéficier de la logistique (transfert interne) et devront se conformer aux règles mises en place par le comité d'organisation. Les classements généraux permettront d'établir l'ordre de priorité. Les 3 autres accompagnateurs (de club différent) bénéficieront eux aussi uniquement de la logistique (transfert interne), ils devront par ailleurs avoir une licence avec certificat médical, être capable d'encadrer un groupe à vélo et suivre le stage mis en place par le comité d'organisation.

Les autres pilotes et parents qui veulent faire partie de la délégation ne vont bénéficier que des transferts internes.

Tous les membres de la délégation auront à s'engager et signer une charte (modèle CRCG)

Programme des manches

· 1ère manche:

- le dimanche 14 janvier 2018
- Lieu : Pointe à Bacchus Petit-Bourg
- club support: ACVPB
- premier départ 8h30



· 2ème manche:

- le samedi 10 février 2018
- Lieu : Baie- Mahault
- club support: ASSF
- premier départ : 14h30



· 3ème manche (la dernière qualificative)

- le Dimanche 04 mars 2018
- Lieu : Capesterre Belle Eau
- club support: JCC
- premier départ : 08h 30



· Les caractéristiques des différentes manches seront communiquées au moins une semaine avant la manche concernée.

· Une cérémonie protocolaire de remise des récompenses sera organisée à l'issue de chaque manche, en présence des partenaires, les coureurs concernés devront obligatoirement être présents.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'Association :

Représenté par

Adresse :

D'une part,

Et

La Société :

Représentée par **Monsieur**

Ci-après dénommée « le Partenaire »

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet.

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le partenaire participera à l'opération « *Objectif coupe de France VTT 2018* »

Article 2 : Produits faisant l'objet de la présente convention.

- **PATRONAGE des manches qualificatives:**

* 14 janvier 2018

* 10 février 2018

* 4 Mars 2018

- **PATRONAGE d'une délégation composée de 15 personnes pour participer à un stage suivi d'une compétition du 23 mars au 02 avril 2018 à Guéret dans le LIMOUSIN**

Article 3 : Durée de la convention.

La présente convention est valable à compter du 01 Décembre 2017 pour la durée nécessaire à la préparation, la réalisation et le suivi des diverses prestations qui font l'objet de la présente convention.

Article 4 : Dispositions financières.

En contrepartie des prestations proposées par l'associationet de la valorisation de la marque du partenaire sur les manches organisées en Guadeloupe, le partenaire s'engage à verser à l'**association**

la somme de**euro**

(.....€)

et/ou des dons en nature d'une valeur de.....Euro selon les modalités définies à l'article 12.

Article 5 : Obligations de l'Association

L'Association accorde à la société

Le bénéficiaire de :

- spots radio sur RCI et/ou sur Gpe 1^{ère} .
- spots TV Gpe 1^{ère}; Canal 10
- Présence sur les affichettes.
- Présence sur les plaques de guidon et sur les tee-shirts organisateurs
- Présence sur le stand du village
- Présence sur banderoles départ/arrivée
- Invitation aux Cérémonies.

Tout ceci en fonction des moyens recueillis et mis à la disposition de l'organisateur

L'Association s'interdit de porter atteinte directement ou indirectement à la réputation et à l'image de marque du partenaire.

Article 6 : Obligations du partenaire.

Le partenaire s'engage à respecter le règlement des prestations fournies par l'**Association**, conformément à l'article 4 de la présente convention.

En aucun cas le partenaire ne pourra prétendre bénéficier d'autres prestations que celles stipulées aux articles 2 et 5, sauf accord entre les parties par voie d'avenant à la présente convention.

Le partenaire s'engage à respecter ses obligations en matière de déontologie, de moralité, d'image de marque et de notoriété durant toute la période et vis-à-vis des organisateurs de l'opération « **objectif coupe de France VTT 2018** ».

Article 7 : Droits d'exploitation.

Le partenaire est autorisé à exploiter le label « **objectif coupe de France 2018** », jusqu'au 30 août 2018 pour les prestations faisant l'objet de la présente convention.

Article 8 : Résiliation.

La présente convention ne pourra être résiliée unilatéralement par l'une des parties. Elle pourra cependant être résiliée par anticipation en cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations résultant de la présente convention.

Dans ce cas, la partie qui s'estime victime d'un manquement devra adresser à l'autre partie, par voie recommandée avec accusé de réception, une mise en demeure lui enjoignant de remédier à la situation. L'autre partie disposera d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de cette notification pour remplir son obligation. En cas d'inexécution persistante, la présente convention pourra être résiliée de plein droit.

Article 9 : Exonération de responsabilité.

L'Association sera exonéré de toute responsabilité en cas d'annulation de l'opération « *Objectif coupe de France 2018* », pour l'un des motifs quelconque suivants :

- évènement de force majeure (intempéries, cyclone, séisme)
- grève.

Article 10 : CLAUSES.

Les cas de force majeure pris en charge par les assurances ne pourront incomber aux organisateurs ainsi que tout autre élément pour lesquels il serait fait la preuve qu'ils sont indépendants de la volonté et de la responsabilité de l'organisateur.

Article 11 : Règlement des litiges.

En cas de difficultés et/ou de litiges sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de les résoudre à l'amiable. Si aucun accord ne peut être trouvé, les litiges seront portés devant les tribunaux compétents de Pointe-à-Pitre.

Article 12 : Modalité de paiement.

Le paiement s'effectuera en 1 fois, à la signature du contrat.

Fait à en triple exemplaire le 20..

L'Association
(Signature et cachet)

Le Partenaire
(Signature et cachet)

RECU

Objet : « OBJECTIF COUPE DE France VTT 2018 »

BENEFICIAIRE DES VERSEMENTS

Nom de l'association:

Adresse :

Code postal: Commune :

PARTENAIRE

Nom :

Adresse :

Code postal: COMMUNE:

Reçu au titre du partenariat sur l'opération « OBJECTIF COUPE DE France VTT 2018 », la somme de ou un don d'une valeur de :

.....euros

Somme en toutes lettres (en euros):

.....;.....Euros

Date du paiement : / / 20..

Mode de versement :

Numéraire

Chèque ou virement

Autre :

Cachet et signature :

LISTE DE SOUSCRIPTION

Nom	Prénom	Montant	Signature

LISTE DE SOUSCRIPTION

Nom	Prénom	Montant	Signature